



orsac

*les Alaniers
de Brou*

DISPOSITIF ITEP – SESSAD

Etablissement géré par l'association **ORSAC** (Organisation pour la Santé et l'Accueil), association Loi 1901, sans but lucratif reconnue d'utilité publique.

L'ORSAC assure la gestion de 84 établissements et services exerçant leurs activités dans les domaines sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

**Dispositif ITEP SESSAD
Les Alaniers de Brou**

5, chemin de la Providence
01 000 BOURG EN BRESSE

ITEP : Tél : 04 74 22 14 12
secretariat.itep@orsac-alaniers.fr

SESSAD : Tél : 04 04 74 22 81 59
secretariat.sessad@orsac-alaniers.fr

Le DITEP des Alaniers accueille « des enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent malgré des potentialités intellectuelles préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé tels que définis.»

Circulaire interministérielle du 14 mai 2007.

Le DITEP des Alaniers propose aux jeunes accueillis 4 modalités d'accompagnement, qui peuvent se juxtaposer, et qui évoluent en fonction du projet du jeune :

- un accueil de jour : 45 jeunes (filles et garçons) de 10 à 18 ans
- un accueil de nuit de 28 places :
 - accueil mixte de jeunes mineurs, en internat du lundi au vendredi
 - accueil mixte de jeunes majeurs, hébergés dans 2 appartements au centre de Bourg en Bresse (y compris le week-end)
- un accueil de nuit séquentiel mixte de 8 places : 2 nuits par semaine
- un accompagnement ambulatoire ou **SESSAD** de 54 places accompagnant des jeunes de 6 à 21 ans scolarisés en milieu ordinaire ou en voie d'insertion professionnelle.

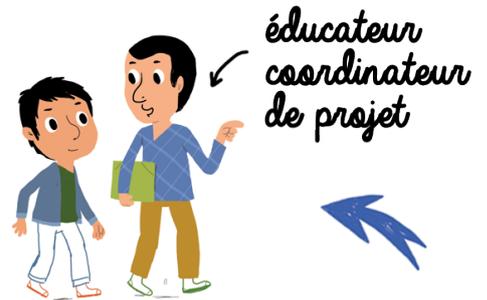


Accompagnement éducatif

Le rôle des éducateurs est d'accompagner les enfants puis les adolescents au fur et à mesure qu'ils mûrissent et s'ouvrent à la vie. Ils soutiennent le jeune dans son projet et l'aident à prendre conscience de lui-même et de son environnement.

Les éducateurs apportent aux jeunes des règles et une hygiène de vie et leur apprennent la vie en collectif.

L'acquisition de l'autonomie est un objectif essentiel.



Accompagnement thérapeutique

L'équipe du pôle thérapeutique propose en fonction des besoins spécifiques des jeunes : des entretiens psychologiques individuels, des thérapies groupales, des bilans et suivis psychomoteurs, des tests psychologiques cognitifs et cliniques en fonction des situations. Des prises en charge thérapeutiques peuvent également être organisées avec des professionnels extérieurs à l'établissement.



Accompagnement pédagogique

L'Unité d'Enseignement Spécialisé se compose de :

- Deux classes, au sein de l'ITEP, pour les élèves âgés de 10 à 15 ans
- Une classe pré-professionnelle : alternance d'une semaine en classe et une semaine en atelier, pour les élèves âgés de 15 à 18 ans
- Une classe externalisée au Collège de Brou à Bourg en Bresse : les jeunes y suivent une scolarisation adaptée, assurée par une enseignante du DITEP, accompagnée d'une éducatrice spécialisée.

Scolarisation en milieu ordinaire

L'éducateur scolaire contribue, par son action, à soutenir le **maintien** de l'usager en scolarité ordinaire (école, collège lycée avec ou sans dispositif ULIS) ou en formation (qualifiante ou non) en milieu ordinaire (CFA, AFPA, GRETA...) et à **développer ses potentialités**.

Les ateliers de la formation pré-professionnelle

Une formation professionnelle est organisée à partir des référentiels de CAP. Elle est ajustée en fonction du projet individualisé de chaque jeune. L'accent est mis sur le développement des capacités transversales nécessaires à toutes les activités professionnelles.

Les jeunes, dès 14 ans, sont accompagnés dans la recherche de stages en entreprise, leur permettant de construire peu à peu leur orientation professionnelle.



L'admission au DITEP Les Alaniers

Les jeunes accompagnés bénéficient tous d'une notification DITEP, délivrée par la MDPH.

Après un premier contact téléphonique, une rencontre de pré-admission est convenue avec la famille et le jeune, permettant à chacun de se projeter au sein du DITEP et de commencer à envisager ainsi le parcours possible. Les modalités d'accueil souhaitées ainsi que la scolarisation seront alors précisées.

La décision finale d'inscription appartient à la famille et conduit le jour de l'accueil à la signature du **Contrat d'Accompagnement et de Soins**.

La prise en charge financière est assurée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.



Les médiations éducatives et thérapeutiques

Afin de répondre aux besoins spécifiques définis lors du PPA, des médiations éducatives peuvent être proposées durant la journée. Les supports sont divers et variables : arts plastiques, sport, cuisine, musique, culture, nature... Cet espace privilégié (défini dans le temps) va permettre au jeune d'exprimer autrement ses difficultés et d'adapter progressivement son mode de relation aux autres.

Des médiations thérapeutiques viennent également renforcer l'accompagnement : groupes de paroles, photo-langage...

Le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA)

Le PPA est l'outil de référence des professionnels pour accompagner le jeune tout au long de son parcours au sein du DITEP.

C'est un document écrit, élaboré dans les premières semaines après l'accueil, par l'équipe de professionnels en concertation avec les parents et le jeune. Il explique les besoins de ce dernier et formule clairement les objectifs les plus importants de la prise en charge et leur déclinaison inter-disciplinaire (thérapeutique, éducatif, pédagogique et/ou pré-professionnelle).

Il est actualisé chaque année avec le jeune et sa famille, pour être adapté si nécessaire.



La place des familles

L'accent est donné à la place des familles au sein du dispositif. Il s'agit de considérer les parents comme des partenaires de l'éducation des jeunes accueillis, par le biais de différentes instances (Conseil de la Vie Sociale (CVS), élaboration du projet personnalisé d'accompagnement (PPA)) mais aussi par la qualité de la relation des professionnels avec les familles. Le principe de co-éducation est mis en œuvre pour tous les usagers.



Le Restaurant pédagogique de l'ITEP Les Alaniers de Brou

vous accueille le midi,
du lundi au jeudi (en période scolaire)
sur réservation



Entrée
Plat du jour
Fromage
Dessert
et Café
1/4 de vin

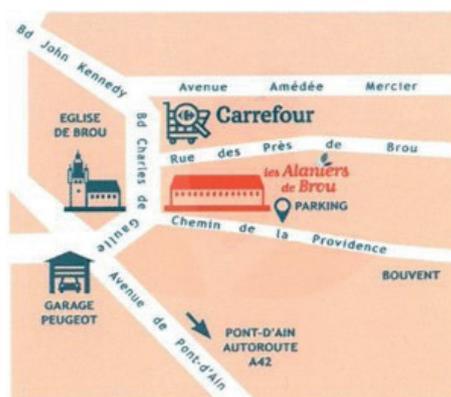


Pour tout renseignement
ou réservation,
merci de contacter le

04.74.22.14.12

**2 menus au choix
12 euros par personne**

**Possibilité d'accueil de groupes
+ salle de séminaire disponible sur
réservation**



Venir sur place



SCANNEZ MOI !